



# Info-délits



## Division prévention criminalité

### Votre Gérant de sécurité :

Adjudant Christian Borloz  
 Centre Gendarmerie Mobile  
 Les Granges Neuves 2  
 1847 Rennaz  
 ☎ 024 557 88 05  
 📞 079 446 65 02  
[christian.borloz@vd.ch](mailto:christian.borloz@vd.ch)



## Blonay / St-Légier

### Gendarmerie Rennaz :

☎ 021 557 88 21

### Gendarmerie de Vevey :

☎ 021 557 13 21

### Police Riviera :

☎ 021 966 83 00

[info@police-riviera.ch](mailto:info@police-riviera.ch)

[police-riviera.ch](http://police-riviera.ch)

**Urgence : 117**



## Blonay / Juin 2016

Date	Délit	Endroit	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
Di 19	Vol à la tire	Pl. de l' Ancien Stand	Fête/foire/cirque	Téléphone portable	
Je 02	Tentative vol d'un scooter	Gare de Blonay	Parking/garage public		👤

- **Flagrant délit (Flag) † :** auteur arrêté. Il s'agit uniquement de données opérationnelles et indicatives.

Aucun vol par effraction signalé à nos services pour le mois de juin 2016 pour la Commune de Blonay. Autres délits rapportés ; deux vols de cycles, deux vols simples, trois dommages à la propriété sur des véhicules et cinq sur des bâtiments.

## St-Légier / Juin 2016

Date	Délit	Endroit	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
------	-------	---------	--------------	-------------------------	------

Pour la période du mois de juin 2016, aucun cas de vol par effraction n'a été signalé à nos services. Pour la même période, un vol simple et un cas de dommages à la propriété sur une caravane nous ont été rapportés.

### Envoi de la feuille Info-Délits par mail

Nous rappelons aux membres recevant nos documents en version papier qu'il est possible d'obtenir ceux-ci par voie électronique (diminution de frais, transmission plus rapide). Il suffit simplement de transmettre au soussigné votre adresse mail. Ces informations restent confidentielles.



## Informations, conseils du mois

### **Vols dans les établissements publics**

Chaque mois et de manière récurrente, la police recense un certain nombre de vols de biens commis au préjudice de clients insouciant. Les téléphones portables et les porte-monnaie sont les principaux objets de convoitise des voleurs à l'astuce ou à la tire (pickpockets). Il arrive aussi que des sacs les plus divers (à main, à dos ou de sport) soient également dérobés. Avec l'arrivée des beaux jours et l'allègement des tenues vestimentaires, la tendance est de laisser plus facilement le téléphone et/ou le porte-monnaie sur une table, et parfois sans surveillance. La vigilance et la prudence sont donc de mise lorsque vous vous installez à une table dans un café, un restaurant ou sur une terrasse.

### **Conseils :**

- Ne déposez jamais des sacs ou autres objets de valeur sous ou sur les chaises ainsi que sur les tables sans surveillance.
- Ne laissez aucune valeur (porte-monnaie et téléphone) dans les poches de la veste lorsque celle-ci est suspendue au dossier de la chaise (vol dos à dos).
- Les valeurs doivent impérativement rester sur soi (téléphone portable, porte-monnaie...).

- Evitez les poches arrière où le téléphone dépasse de moitié, ce qui facilite le vol.



Le 05.07.2016 Le Gérant de sécurité : Christian Borloz , adjudant

**Abonnez-vous et soyez au courant des dernières actualités de la Police Cantonale en matière de prévention et de sécurité**

<https://www.facebook.com/policevd>

<https://twitter.com/policevaudoise>

<https://www.youtube.com/user/policeVD>

<https://instagram.com/policevd/>